



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 2 février 2023

Délibération n°23-042

OBJET : SPORTS CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Mise à disposition d'un local municipal – CLUB DE CANOÉ KAYAK

Date de la convocation : le 25 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 7

Absents excusés : 7

Absents : 0

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Sylvain GILLET, M. Denis CHARBONNIER, M. Patrick DESCHAMPS, Mme Julie ELISSALDE, M. Stéphane ROUX, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Guillaume HELLOCO, M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Jacqueline MOUSSET donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme François THOMERE, Mme Brigitte DEBRINCAT donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Youness ZELMAT donne pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Katiana DAVEAU donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Claude VERNE donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE donne pouvoir à Mme Marie ARNOULT

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

L'association **Loire Aventure – Canoé Kayak Club d'Amboise** occupe le local municipal ainsi que les extérieurs attenants, cadastrés H71 situés au parc de l'île d'Or mis à sa disposition à titre gracieux par la Ville.

Il convient de signer une convention de mise à disposition courant du 2 février 2023 au 31 décembre 2024.

La Ville d'Amboise affirme sa volonté de soutenir ses associations sportives en apportant notamment un soutien matériel et logistique pour l'organisation de leurs manifestations contribuant à la découverte de la discipline sportive et à l'animation de la Ville d'Amboise.

Ce projet de délibération a recueilli l'avis de la commission Sports Culture et Vie Associative le 19 janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 33 voix POUR :

- D'accorder la mise à disposition susvisée à l'association LOIRE AVENTURE CANOE KAYAK Club d'Amboise
- D'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante.

POUR : 33 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Denis CHARBONNIER, M. Youness ZELMAT, Mme Katiana DAVEAU, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Patrick DESCHAMPS, Mme Julie ELISSALDE, M. Stéphane ROUX, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,

Marc LEONARD

L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD

Maire d'Amboise

Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise